



Tampon, le 21 novembre 2023

**Le Maire**

à

**Madame, Monsieur,**

Affaire suivie par : Lydie Ah-Seng  
Direction/Service : Cabinet / Pôle Élus – Assemblées  
Tél. : 0262578457  
E-Mail : courrier@mairie-tampon.fr

**OBJET : Conseil Municipal**

**Madame, Monsieur,**

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira le :

**lundi 27 novembre 2023, à 16h  
Hôtel de Ville - Salle du Conseil**

Je vous communique, ci-joint, l'ordre du jour de cette séance.

Je vous prie d'agréer, **Madame, Monsieur,** l'assurance de ma considération distinguée.

*Bien cordialement*



**André Thien Ah Koon**

16-20231127	<b>Production et diffusion d'une émission hebdomadaire</b> <b>Approbation du marché de prestations média avec</b> <b>Antenne Réunion</b> <i>(Direction Communication – Yéléna Sam-Mine)</i>	149
17-20231127	<b>Miel Vert 2024</b> <b>Lettre accord avec France Télévisions – Réunion la 1ère</b> <i>(Direction Communication – Yéléna Sam-Mine)</i>	155
18-20231127	<b>Miel Vert 2024</b> <b>Fournitures, divers services et prestations</b> <i>(Direction Épanouissement Humain - Eric Boyer / Service Animation - Laurence Turpin / Commande Publique - Nicolas Hoarau / Direction des Finances - Daniel Berthe)</i>	167
19-20231127	<b>Fourniture de carburants pour la commune du Tampon</b> <i>(Parc Automobiles – Patrick Maillot / Service de la Commande Publique – Nicolas Hoarau)</i>	173
20-20231127	<b>Location de matériels scéniques</b> <i>(Direction Épanouissement Humain – Eric Boyer / Commande Publique – Nicolas Hoarau)</i>	175
21-20231127	<b>Marchés de travaux de réalisation d'un parc de loisirs</b> <b>nature dénommé Parc du Volcan, sur la Plaine des</b> <b>Cafres</b> <b>Attribution des lots 2, 3, 5, 6, 7 et 8</b> <i>(Cellule des Grands Projets – Aurélie Anthoine-Milhomme)</i>	177
22-20231127	<b>Travaux d'aménagement de diverses voies – 2è</b> <b>procédure</b> <b>Lot n° 3 – Travaux d'aménagement des trottoirs et</b> <b>réseaux des rues Jules Bertaut et Fidélio Robert</b> <b>Avenant n° 1 au marché de travaux n° 2022/37</b> <i>(Direction Voirie Énergie Logistique – Lionel Laurent - Gyl Picard - Bernard Nativel)</i>	203
23-20231127	<b>Travaux d'aménagement d'une voie verte aux abords de</b> <b>la route départementale rue Charles Baudelaire CD3 –</b> <b>lot 1 « voirie réseaux divers »</b> <b>Avenant n° 1 du marché VI2023.84</b> <i>(Direction Environnement - Olivier Voillequin / Commande Publique – Nicolas Hoarau)</i>	213
24-20231127	<b>Création d'emplois permanents dans le cadre des</b> <b>avancements de grade au titre de l'année 2023</b> <i>(Direction des Ressources Humaines – Lætitia Fontaine et Sophie Renneville)</i>	219

Affaire n° 21-20231127

**Marchés de travaux de réalisation d'un parc de loisirs nature dénommé Parc du Volcan, sur la Plaine des Cafres**

**Attribution des lots 2, 3, 5, 6, 7 et 8**

*(Cellule des Grands Projets – Aurélie Anthoine-Milhomme)*

**Soumise au Conseil Municipal  
Séance du lundi 27 novembre 2023**

---

La commune du Tampon souhaite compléter l'offre d'équipements de culture et de loisirs sur le secteur de la Plaine des Cafres, sur les hauteurs de la commune du Tampon, en proposant sur le site du champ de foire une offre variée de loisirs nature novatrice à La Réunion, dénommée Parc du Volcan.

Le Parc du Volcan, dont la fréquentation est estimée à 300 000 visiteurs par an, aura un effet d'entraînement positif sur tous les secteurs d'activités économiques des Hauts du territoire. Les aménagements projetés porteront sur une surface de 18 hectares et consistent en :

- un pumptrack de 274 ml ;
- 800ml de pistes VTT ;
- 11km de cheminements piétons dont 6km est accessibles aux PMR ;
- trois aires de stationnements en terre-pierre de capacité totale de 549 places dont 15 places PMR ;
- un bassin de régulation des eaux pluviales du projet et noues de récupération des eaux pluviales ;
- d'une aire de jeux pour enfants constituée de toboggans de talus (restanque) ;
- une aire de jeux monumentale dite "aire de jeu du volcan" ;
- de balançoires ;
- d'un belvédère ;
- d'un labyrinthe végétal ;
- d'une serre géodésique pour les plantes endémiques et indigènes ;
- d'aires de pique-nique agrémentées de kiosques ;
- une plaine sportive agrémentée d'agrès sportifs ;
- de deux bâtiments d'accueil, de 6 blocs sanitaires accessibles aux PMR et un poste de secours ;
- de gradines paysagères, destinées à accueillir du public assis lors de représentations non sonorisées ;
- de quatre structures couvertes pour abriter les visiteurs, d'une surface totale de 1300 m<sup>2</sup>.

Les travaux se réaliseront en plusieurs phases. La première phase 1 prioritaire de travaux, lancée fin 2023 se décompose en huit lots comme suit :

Lots	Désignation
01	<b><u>Voirie et réseaux divers</u></b> VRD pour parking, bassins, plateforme, y compris terrassement pumtrack
02	<b><u>Pumptrack</u></b> Pumptrack hors terrassement
03	<b><u>Clôtures</u></b> Clôtures de façade et périphériques
04	<b><u>Éclairage autonome</u></b> Éclairage autonome
05	<b><u>Kiosques et zones de feu</u></b> Kiosques et zones de feu
06	<b><u>Sentiers zone nord</u></b> Sentiers zone Nord y compris réseaux et terrassements passerelle
07	<b><u>Passerelle PMR en plastique recyclé</u></b> Passerelle PMR en plastique recyclé hors terrassements
08	<b><u>Jeux et sols amortissants / agrès sportifs</u></b> Jeux et sols amortissants / agrès sportifs

Deux appels d'offres ouverts ont été lancés, en application des articles L.2124-2, R.2124-2-1°, et R.2161-3 à R.2161-5 du Code de la commande publique, dont les avis de publication ont été envoyés au Journal Officiel de l'Union Européenne, au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics et localement dans le journal de l'Île de La Réunion :

- pour les lots 1 à 5, par un avis du 6 avril 2023,
- pour les lots 6 à 8, par un avis du 28 avril 2023.

Suite au dépassement de délai de validité des offres, un courrier demandant la confirmation de la prolongation de leurs offres a été transmis à l'ensemble des candidats pour tous les lots.

Pour les lots 1 et 4 uniquement, l'ensemble des candidats n'ont pas confirmé le maintien de validité de leur offre. Aussi la procédure a été relancée. L'ouverture des plis de ces deux lots a été réalisée le 19 octobre et les offres sont en cours d'analyse.

Deux Commissions d'Appel d'Offres se sont réunies :

- le mercredi 4 octobre 2023, pour l'attribution des lots 6 à 8 ;
- le jeudi 19 octobre, pour l'attribution des lots 2, 3 et 5.

La Commission d'Appel d'Offres a décidé, au vu du rapport d'analyse et de l'avis du jury, de procéder à l'attribution suivante :

Lot n°	Attributaire	Montant du marché	Délai de réalisation
2	SARL BUFFI SATP	155 531,50 € TTC	4 mois
3	SARL RÉUNION RÉALISATION	361 956€ TTC	4,5 mois
5	SARL RÉUNION RÉALISATION	338 303,00€ TTC	5,5 mois
6	SAS GRANDS TRAVAUX DE L'OCEAN INDIEN (G.T.O.I)	1 407 789,11 € TTC	5,5 mois
7	PICO OCEAN INDIEN/ETPO REUNION	694 997,84 € TTC	5,5 mois
8	SARL LAMOLY/SARL RÉUNION RÉALISATION	1 424 204,64 € TTC	5,5 mois

Les prestations éligibles seront financées à 70% par le fonds FEDER et à 30% en fonds propres, pour un montant de dépenses éligibles plafonné à 4 000 000€ comme précisé dans le tableau ci-dessous, extrait de la convention :

	Coût total Hors TVA	Montant Hors TVA des dépenses éligibles retenues plafonnées	UE (FEDER) (en € HT)	Bénéficiaire (en € HT)
en €	4 887 428,43 €	4 000 000,00 €	2 800 000,00 €	1 200 000,00 €
Taux d'intervention %		100 %	70 %	30 %
Imputation Budgétaire			Budget Annexe FEDER Investissement Chapitre 900-5 Ligne 052	

Le montant de l'aide FEDER est un montant maximum prévisionnel de 2 800 000 €.

La convention signée est présentée en annexe.

La dépense correspondante sera imputée au chapitre 21, article 21828.

**Il est donc proposé au Conseil Municipal :**

- d'approuver la passation de ces marchés avec les candidats retenus par la Commission d'Appel d'Offres,

- d'autoriser le Maire à signer lesdits marchés, ainsi que tout document administratif, technique et financier relatif à cette affaire et notamment tout acte ou document concourant à son exécution.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**Le Maire,**



Sainte-Clotilde, le 14 DEC. 2021



Monsieur le Maire

**MAIRIE DU TAMPON**

**256 RUE HUBERT DE LISLE  
97839 LE TAMPON**  
A l'attention de M. Louis BOYER

D2021/17825

Votre identifiant Région : 5058  
(A rappeler dans toutes vos correspondances)

Affaire suivie par : Sandrine OLIVIER  
Service : Guichet Unique Entreprises et Développement Touristique  
Tél : 0262 67 14 30 - Mèl : sandrine.olivier@cr-reunion.fr

**N/REF** : D2021-17825/GUEDT/JFG/TP/SO**OBJET** : Notification de la convention de subvention pour votre projet**N° SYNERGIE** : RE0030718**Intitulé du projet** : Aménagement du parc du Volcan phase 1 prioritaire**P.J.** : 1 exemplaire de la convention GUEDT 20210889/0030718

Monsieur le Maire,

Vous avez sollicité, au titre de la fiche action 5.09 « Aménagements et équipements de sites touristiques publics », une aide de l'Union Européenne afin de réaliser l'opération suivante : « Aménagement du parc du Volcan phase 1 prioritaire » dans le cadre du PO FEDER Réunion 2014-2020.

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint, à titre de notification, un exemplaire original de la convention de subvention attribuant à la Commune du Tampon une subvention de 2 800 000,00 € au titre de la participation du FEDER.

Il s'agit d'un montant maximum prévisionnel, le montant définitif devant être calculé en fonction des dépenses subventionnées effectivement réalisées et justifiées.

Afin de faciliter la mise en œuvre de votre projet et de la présente convention, il sera utile de veiller aux dates limites mentionnées dans les articles 2.1 et 4. De même, afin de contribuer à la bonne exécution de la convention, je me permets d'attirer votre attention sur le suivi des indicateurs à l'article 5 et la mise en œuvre des obligations de publicités de l'intervention européenne à l'article 9.

Je vous rappelle que le Service Instructeur de cette fiche action, le Guichet Unique « Entreprises et Développement Touristique », demeure votre interlocuteur privilégié dans la réalisation de votre projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.



La Présidente

Pour la Présidente et par délégation,  
La Directrice Générale des Services  
**Claudine DUPUY**

Ce Projet est cofinancé par un Fonds Structurel Européen





UNION EUROPEENNE

## ANNEXE 1

## ANNEXE TECHNIQUE ET FINANCIÈRE

Action	: 5.09 « Aménagements et équipements de sites touristiques publics »
N° Convention	: n° GUEDT 20210889-0030718
N° SYNERGIE	: RE0030718
Bénéficiaire	: Commune du Tampon
Opération	: « Aménagement du parc du Volcan phase 1 prioritaire »

## A – ANNEXE TECHNIQUE (cf. 4.1 du rapport d'instruction) :

## ➤ Objectifs recherchés :

L'opération s'inscrit dans le cadre du développement des loisirs de proximité, particulièrement la création de zones de loisirs périurbaines et d'équipements de loisirs.

Elle se situe sur la commune du Tampon à la Plaine des Cafres.

D'une superficie d'environ 15 hectares, le site est actuellement un vaste espace vert sans aménagement urbain.

La commune souhaite à travers ce projet, renforcer l'attractivité des hauts du Tampon en créant une zone dédiée aux loisirs extérieurs accessible à tous librement dès la fin de l'année 2023.

Pour se faire, le projet sera scindé en deux phases à savoir :

- Phase 1 : préparation des emprises au sol, assainissement, mise en place d'une partie des plantations et des ouvrages bois et mobilier légers,
- Phase 2 : équipements lourds tels que les serres, le reste des plantations et des ouvrages bois et mobiliers (parasols, tables de pique-nique, filets accrobranches, mégastructure bois, etc.) ainsi que les ouvrages métal et serrurerie (toboggans, grandes balançoires, etc.).

Ce premier dossier concerne la phase 1.

## • Description de l'opération :

La présente demande de subvention concerne les travaux d'aménagement de la phase 1 prioritaire du parc du volcan qui s'articulent autour de 3 thématiques :

- La partie « découverte » : nature, marche à pied, aire de détente, serres végétales
- La partie ludique/familiale : attractions nature, aire de pique-nique, parcours ludique
- La partie « sensations » : parcours à vélo intégrant des descentes rapides combinés à une zone de trek et de cross.

## ➤ Calendrier prévisionnel de réalisation (pour les opérations supérieures à 12 mois)

	Début (mois – année)	Fin (mois - année)
Travaux	Septembre 2021	Décembre 2023



B – ANNEXE FINANCIÈRE (cf. 5 et 6 du rapport d'instruction) :

➤ Récapitulatif des postes de dépenses :

Catégories de dépenses	Poste de dépenses	Sous Postes	Coût prévisionnel présentée	Montant écarté	Montant prévisionnel éligible	Montant prévisionnel éligible plafonné	Observations
Travaux	Poste A – Travaux						
		Travaux généraux	399 000,00	0,00	399 000,00		
		Travaux préparatoires et Terrassements	1 182 813,80	0,00	1 182 813,80		
		Revêtements et voiries	780 682,00	0,00	780 682,00		
		Maçonnerie – Ouvrage béton – Génie civil	282 000,00	0,00	282 000,00		
		Réseaux d'assainissement	1 530 437,50	0,00	1 530 437,50		
		Réseau principal AEP	138 050,00	0,00	138 050,00		
		Espaces verts – Plantations	436 145,13	0,00	436 145,13		
	Ouvrages bois et mobilier	138 300,00	0,00	138 300,00			
<b>Sous total Poste A</b>			<b>4 887 428,43</b>	<b>0,00</b>	<b>4 887 428,43</b>		
<b>Coût total</b>			<b>4 887 428,43</b>	<b>0,00</b>	<b>4 887 428,43</b>	<b>4 000 000,00</b>	

Nota : compensation possible entre postes de dépenses et catégories de dépenses dans la limite du coût total programmé.

➤ Plan de financement global :

Sources de financement	Montant En euros	%	Accord de financement CPN (date et instance)
UE - FEDER	2 800 000,00 €	57,29	CPERMA du 27/08/2021
Maître d'ouvrage	2 087 428,43 €	42,71	Délibération du conseil municipal en date du 20/10/2020
<b>TOTAL</b>	<b>4 887 428,43 €</b>	<b>100</b>	

➤ Plan de financement des dépenses retenues :

Sources de financement	Montant Hors TVA En euros	%	Accord de financement CPN (date effective ou date prévi)
Coût total éligible	4 887 428,43 €		
Coût total éligible retenu	4 000 000,00 €		Assiette éligible plafonnée
UE - FEDER	2 800 000,00 €	70	CPERMA du 27/08/2021
Maître d'ouvrage (dont emprunt, fonds propres...)	1 200 000,00 €	30	Délibération du conseil municipal en date du 20/10/2020
<b>TOTAL</b>	<b>4 000 000,00 €</b>	<b>100</b>	



UNION EUROPEENNE

### ANNEXE 3

## MODÈLE DE COMPTE RENDU D'EXÉCUTION – CONTENU MINIMAL (à transmettre lors de la demande de solde)

Action	: 5.09 « Aménagements et équipements de sites touristiques publics »
N° Convention	: n° GUEDT 20210889-0030718
N° SYNERGIE	: RE0030718
Bénéficiaire	: Commune du Tampon
Opération	: « Aménagement du parc du Volcan phase 1 prioritaire »

### 1. SUIVI DES INDICATEURS

Indicateur	Type résultat/réalisation	Unité de mesure	Valeur prévisionnelle	Valeur réalisée	Indicateur de performance oui/non	Commentaire
Surface des sites aménagés	Réalisation	ha	15		NON	
Augmentation du nombre escompté de visites aux sites recensés au titre du patrimoine culturel ou naturel et aux attractions bénéficiant d'un soutien	Réalisation	visites	270 000		NON	
<b>Indicateurs spécifiques :</b>						
Nombre de sites touristiques publics aménagés	Résultat	nbre	1			Parc du volcan
Répartition géographique		37,50 % : Sud 25 % : Est 25 % : Ouest 12,50 % : Nord	31 % : Sud 35 % : Est 16 % : Ouest 18 % : Nord			Pour un total de 24 opérations conventionnées
Opération située dans le périmètre d'une Zone d'Aménagement Liée à la Mer		nbre	0			

Le cas échéant, veuillez lister ci-dessous les pièces probantes permettant de vérifier les valeurs réalisées des indicateurs et les joindre à votre demande de solde :

0 ...

## 2. COMPTE RENDU DE L'EXÉCUTION DU PROJET

- ▢ Résumé du projet et rappel des objectifs à réaliser
- ▢ Rappel du type de contrat(s) passé(s)
- ▢ Rappel chronologique des procédures de marchés publics (appels d'offres, analyse, notification, avenants etc...)
- ▢ Résumé du déroulement des études/travaux (avec dates de clés de réalisation) et des éventuels problèmes rencontrés
- ▢ Coût des travaux et explication des écarts éventuels avec le coût prévisionnel
- ▢ Conclusion

Visa du bénéficiaire : date, nom, qualité et cachet

André THIEN AH KUN



8



UNION EUROPEENNE

## ANNEXE 5 MODÈLE D'ÉTAT RÉCAPITULATIF DES DÉPENSES

(informations à compléter, à joindre à la demande de versement de la subvention, acompte ou solde)

Action	: 5.09 « Aménagements et équipements de sites touristiques publics »		
N° Convention	: n° GUEDT 20210889-0030718		
N° SYNERGIE	: RE0030718		
Bénéficiaire	: Commune du Tampon		
Opération	: « Aménagement du parc du Volcan phase 1 prioritaire »		
Calendrier	Début d'éligibilité des dépenses : 01/09/2021	Fin d'éligibilité des dépenses : 31/12/2023	

PROGRAMME PRÉVISIONNEL			FACTURES					Référence de Paiement			DÉPENSES RETENUES AU TITRE DU PO (à compléter par le Guichet)
Catégorie de dépenses	Postes de dépenses prévus à l'annexe technique et financière	Montants Hors TVA Éligibles au PO	Fournisseur ou Prestataire	N° de facture	Date de facture	Montant Hors TVA des investissements réalisés et justifiés	Montant TTC	Montant décaissé	Date de paiement	Mode de paiement (chèque, virement, mandat...)	Référence de paiement (N° Chèque, de virement, de bordereau/mandat)
<b>TRAVAUX</b>	Poste A - Travaux		...	...	...	...	...	...	...	...	...
	Travaux généraux	399 000,00 €	...	...	...	...	...	...	...	...	...
	Travaux préparatoires et Terrassements	1 182 813,80 €									
	Revêtements et voiries	780 682,00 €									
	Maçonnerie – Ouvrage béton – Génie civil	282 000,00 €									
	Réseau d'assainissement	1 530 473,50 €									
	Réseaux principal AEP	138 050,00 €									
	Espaces verts - Plantations	436 145,13 €									
	Ouvrages bois et mobilier	138 300,00 €									
	<b>TOTAL</b>	<b>4,887,428.43 C</b>									

Visa du bénéficiaire

Date, nom, qualité, signature et cachet  
Le présent tableau est certifié exact par le bénéficiaire de l'aide

Le cas échéant  
Date et certification « Payé » par le Comptable public / Commissaire aux comptes, ou à défaut, l'expert comptable  
Date, nom, qualité, signature et cachet  
Par ce visa, le signataire certifie que les factures présentées dans ce tableau sont payées par le bénéficiaire aux fournisseurs concernés pour les montants et aux dates indiquées et enregistrées dans la comptabilité de l'entreprise

Visa du Guichet

Date, nom, qualité, signature et cachet

